

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

19 OCTOBRE 1963

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

6^e ANNÉE N° 150

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

63/569/CEE :

<i>La situation économique de la Communauté</i>	2513/63
<i>I — La situation d'ensemble</i>	2513/63
<i>II — La situation dans les pays de la Communauté</i>	2515/63
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle au cours du quatrième trimestre de 1963</i>	2519/63

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le quatrième trimestre de 1963</i>	2525/63
<i>I — Programme prévisionnel « charbon »</i>	2525/63
<i>II — Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	2530/63

VIENT DE PARAÎTRE :

**8021 — Répertoire d'organisations dont l'activité s'étend à l'Afrique et Madagascar,
ayant leur siège dans un des États membres de la C.E.E.**

2^e éd. : 1963. 138 p.

Édition quadrilingue : français/allemand/italien/néerlandais.

Prix : frb. 80,— frf. 8,—.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

(63/569/CEE)

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre : *La situation économique de la Communauté*).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION D'ENSEMBLE

La croissance économique de la Communauté s'est poursuivie au second trimestre et aussi, pour autant que les statistiques encore incomplètes permettent d'en juger, pendant les mois d'été. En tout état de cause, il est évident qu'elle a marqué, au deuxième trimestre, une accélération qui n'est pas seulement imputable aux efforts accomplis pour rattraper les pertes de production encourues par suite de l'extrême rigueur de l'hiver, mais tient également, pour une part, à un certain renforcement des tendances conjoncturelles à l'expansion.

Tel a été le cas, d'abord, des ventes de la Communauté aux pays tiers; par rapport aux résultats enregistrés un an plus tôt, les exportations de marchandises ont en effet marqué, au deuxième trimestre, une augmentation de 7 % en valeur, contre une baisse de 2,5 % au trimestre précédent. Cette évolution reflète nettement, outre l'incidence des facteurs exceptionnels mentionnés plus haut,

l'amélioration de la conjoncture mondiale survenue entretemps.

En ce qui concerne la demande intérieure, les dépenses d'investissement ont de nouveau marqué, dans l'ensemble, une notable progression. Les investissements sous forme de construction, surtout, se sont très vigoureusement développés, grâce au retour de conditions climatiques plus normales, et au fait que ce secteur a pu accroître les effectifs qu'il occupe et, par là, l'élasticité de l'offre. Si l'évolution des investissements d'équipement des entreprises est demeurée hésitante, il semble cependant que la tendance conjoncturelle à la régression ait pris fin.

Enfin, les dépenses de consommation ont assez fortement progressé. La consommation des administrations a, dans l'ensemble, poursuivi son expansion relativement rapide. Les dépenses de consommation des ménages, après l'évolution incertaine observée

au premier trimestre, ont marqué, dans la plupart des pays membres, une nette accélération, qui tient essentiellement à la progression de l'emploi et à de nouvelles et notables majorations des traitements et salaires.

En effet, les effectifs au travail ont nettement augmenté. Moins sensible dans l'industrie, leur accroissement a surtout profité au secteur de la construction, de même qu'à certaines branches du secteur des services. En Italie, en Belgique et même aux Pays-Bas, le nombre des chômeurs est tombé en dessous du niveau enregistré un an plus tôt. Mais il est resté légèrement supérieur à ce niveau en France, où une partie de la main-d'œuvre rapatriée d'Algérie n'a pas encore été intégrée dans le processus de production, et aussi dans la république fédérale d'Allemagne. Malgré le notable accroissement de l'emploi, la détente ne s'est, en général, pas poursuivie sur le marché du travail; dans quelques pays, on note même une tendance à une nouvelle aggravation des tensions.

La vive expansion de la demande et l'augmentation des possibilités physiques de développement de la production ont entraîné un fort accroissement de l'offre intérieure. Celui-ci a été moins net pour la production agricole, qui a de nouveau été entravée par des conditions climatiques défavorables (période de pluie); mais l'industrie a pu accroître notablement sa production. L'indice de l'Office statistique des Communautés européennes (non compris la construction, les denrées alimentaires, boissons et tabacs) s'est situé, au deuxième trimestre, à 6 % au-dessus du niveau qu'il atteignait un an plus tôt, alors qu'au premier trimestre la progression n'avait été que de 2 %. L'expansion de la production a été particulièrement vive dans la construction.

L'offre intérieure a été complétée par des importations en progression légèrement accélérée en provenance des pays tiers; les importations de marchandises ont dépassé d'environ 11 % en valeur, au deuxième trimestre, leur niveau de la même période de 1962 (on ne dispose pas encore des chiffres en volume). Toutefois, grâce à l'expansion également accélérée des exportations, la balance commerciale de la Communauté ne s'est plus détériorée. Sans doute a-t-elle accusé, au deuxième trimestre, un déficit d'environ 755 millions de dollars, soit 340 millions de dollars de plus qu'un an auparavant; mais au premier trimestre, la détérioration par rapport à 1962 s'était chiffrée à 530 millions de dollars. La balance des paiements courants doit avoir laissé un excédent considérable. Celui de la balance globale des paiements a augmenté, mais c'est surtout l'afflux plus considérable de capitaux privés à long et à court terme, en provenance de l'étranger, qui a contribué à cette augmentation. Les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles

des pays membres se sont, au total, accrues d'environ 625 millions de dollars au deuxième trimestre, contre 388 millions de dollars au premier.

Bien que les conditions de l'équilibre se soient trouvées améliorées non seulement par l'augmentation de la production et des importations, mais aussi par une expansion très accélérée des échanges intracommunautaires — ceux-ci ont dépassé d'environ 20 % en valeur, au deuxième trimestre, contre 9 % au premier, le niveau qu'ils avaient atteint un an plus tôt — il n'a pas encore été possible de réaliser une stabilisation générale du niveau des prix dans les pays de la Communauté. En France, en particulier, la tendance à la hausse a persisté, de même qu'en Italie, où le mouvement s'est cependant ralenti; dans la plupart des autres pays membres, les facteurs de stabilisation se sont davantage fait sentir, sans toutefois que la tendance à plus long terme à la hausse ait complètement disparu.

Selon toute vraisemblance, l'expansion conjoncturelle se poursuivra dans la Communauté durant les derniers mois de l'année, et il n'y a pas lieu de penser que les tendances des différents éléments de la demande se modifieront de façon substantielle. L'infléchissement de la courbe de production pendant la période des vacances, qui, conformément à la tendance à long terme, s'est encore accentuée par rapport aux années précédentes, sera sans doute compensée par une accélération correspondante de la reprise d'automne. Dans ces conditions, le taux d'accroissement annuel du produit national brut à prix constants de la Communauté pourrait, en 1963, atteindre plus de 4 %, chiffre qui correspond bien aux prévisions publiées jusqu'à présent par la Commission.

Les premières estimations établies pour 1964 laissent prévoir une poursuite de l'expansion économique. Étant donné l'amélioration des tendances d'évolution de la conjoncture mondiale, les exportations de la Communauté devraient encore progresser, peut-être même à un rythme un peu plus rapide qu'en 1963. En ce qui concerne les investissements, les perspectives sont également plus favorables que jusqu'à présent. Ce seront principalement les investissements dans le secteur de la construction, pour autant que les conditions climatiques soient normales, qui augmenteront de façon sensiblement plus rapide qu'en 1962, surtout si l'amélioration de la situation sur le marché du travail persiste dans ce secteur; d'autre part, les dépenses d'équipement pourraient progresser un peu plus vivement, tout au moins dans certains pays membres. La propension à investir paraît, en effet, s'être à nouveau améliorée. En revanche, l'accroissement des dépenses de consommation des ménages sera vraisemblablement moins accentué qu'en 1962, en raison surtout d'un certain ralentissement de la hausse des salaires dans quelques pays membres.

Toutefois, le rythme d'expansion de la demande dans la Communauté — en particulier le rythme d'accroissement des dépenses de consommation privée, mais aussi, dans une certaine mesure, celui de la demande d'investissements — sera également influencé par la politique conjoncturelle. En France et en Italie, celle-ci se trouve placée, notamment dans un souci d'harmonisation au sein de la Communauté, devant la nécessité de combattre la hausse persistante des prix en recourant, entre autres, à des mesures ayant pour effet de freiner davantage l'expansion de la demande. Certes une politique de stabilisation efficace pourrait éventuellement ralentir momen-

tanément, dans ces pays, l'accroissement actuellement très rapide de la production. Néanmoins, étant donné l'amélioration de la conjoncture mondiale et l'expansion persistante, peut-être même quelque peu accélérée, observée dans les autres pays de la Communauté, il y a peu de chances pour qu'une telle politique puisse interrompre la croissance économique en France et en Italie; le ralentissement ne serait d'ailleurs que passer et créerait les conditions nécessaires à une nouvelle accélération de l'expansion, réalisée, cette fois, dans un meilleur équilibre. Dans les deux pays, de nouvelles mesures tendant à stabiliser les prix ont déjà été prises.

II — LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. La république fédérale d'Allemagne

Une expansion relativement vigoureuse de la production et de l'emploi a caractérisé l'évolution économique au second trimestre, de même que pendant les mois d'été. Elle tient certainement, pour une part, aux efforts accomplis pour rattraper les pertes de production provoquées par la rigueur de l'hiver dernier, mais de premiers indices pourraient en outre indiquer un certain changement dans l'évolution conjoncturelle.

Ceci est surtout le cas de la demande étrangère, qui a de nouveau imprimé à l'activité de très vives impulsions. Toutefois, les dépenses d'investissement, elles aussi, ont de nouveau marqué une augmentation assez sensible. La progression des investissements sous forme de construction a été très forte. Quant aux dépenses d'équipement, bien qu'elles n'aient dépassé que de peu — abstraction faite des variations saisonnières — leur niveau de fin 1962, il semble que le ralentissement de la croissance ait pris fin dans ce secteur. Tandis que la consommation des administrations s'est développée très sensiblement, l'expansion de la consommation privée est demeurée relativement modérée; ceci tient non seulement au ralentissement intervenu dans la progression des revenus du travail, mais aussi à une sensible augmentation de la propension à épargner des ménages.

Après l'essoufflement observé au premier trimestre, la production a marqué une vigoureuse progression, en dépit de la grève qui a éclaté dans la métallurgie de l'Allemagne du sud-ouest. D'après l'indice par jour ouvrable du *Statistisches Bundesamt*, elle a dépassé de 4,6 % le niveau qu'elle avait atteint au deuxième trimestre de 1962. Les importations ont également marqué une nette tendance à la progression.

Les prix ont tendu à se stabiliser davantage. Grâce au recul des prix des denrées alimentaires, qui avaient sensiblement augmenté au début de l'année, le niveau des prix à la consommation a même légèrement baissé.

La balance des paiements courants s'est encore améliorée. Mais l'excédent de la balance globale des paiements a diminué, les importations nettes de capitaux ayant été moins importantes qu'au trimestre précédent. Néanmoins, les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles ont augmenté d'environ un milliard de DM.

L'expansion se poursuivra pendant le reste de l'année et vraisemblablement aussi en 1964. Sans doute sera-t-elle assez vivement stimulée par les exportations. Les investissements sous forme de construction marqueront une forte augmentation. Enfin, on constate aussi dans le secteur des investissements privés d'équipement une certaine amélioration du climat, qui pourrait s'accroître sous l'effet d'une augmentation de la demande extérieure et d'un relâchement des pressions qui s'exerçaient sur les marges bénéficiaires. La consommation des administrations se développera encore très sensiblement. En revanche, il semble que l'expansion de la consommation privée doive être relativement modérée.

La production devrait continuer d'augmenter et, sous réserve de conditions climatiques normales, se montrer assez élastique. L'évolution observée jusqu'à présent et les perspectives qui s'ouvrent d'ici la fin de l'année, permettent d'escompter, pour l'ensemble de l'année 1963, une croissance d'au moins 3 % du produit national brut, en termes réels. Pour 1964, on prévoit même une accélération, qui pourrait porter le taux de croissance à environ 4 %.

En soi, les conditions seraient favorables pour une poursuite de la stabilisation du niveau des prix. Mais la tendance à un nouvel accroissement des excédents de la balance des paiements courants pourrait, si elle devait effectivement persister ou même s'accroître, poser certains problèmes à cet égard.

2. France

Depuis le printemps, la progression de la demande globale s'est sans aucun doute accélérée; mais en même temps, certains phénomènes inflationnistes sont devenus plus apparants.

Contrairement à l'évolution constatée au cours des premiers mois de l'année, les exportations ont de nouveau stimulé fortement l'expansion de la demande. Une reprise des investissements a également été observée, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. En outre, les dépenses de consommation privée ont encore augmenté très vigoureusement, la progression des revenus étant restée très accentuée, en raison notamment de la persistance de fortes hausses des salaires et traitements et aussi par suite du développement de l'emploi.

L'accroissement des entrées de commandes a entraîné une accélération du rythme de croissance de la production industrielle; au deuxième trimestre, celle-ci a dépassé de 5,7 %, selon l'indice INSEE, son niveau du trimestre correspondant de 1962. Les entraves imposées au développement de la production par l'insuffisance des facteurs de production — en particulier par la pénurie de main-d'œuvre — se sont de nouveau renforcées. Les importations ont augmenté très vivement.

Malgré l'expansion sensible de l'offre, les prix ont encore nettement enchéri. Leur rythme d'accroissement semble même s'être accéléré en ce qui concerne les produits finis industriels, et surtout les services et la construction.

D'avril à juillet, le déficit de la balance commerciale a atteint, selon les statistiques douanières, 951 millions de francs, au lieu de 193 millions pour la période correspondante de l'année précédente. Toutefois, en raison surtout d'importantes entrées nettes de capitaux privés, la balance des paiements s'est encore soldée par des excédents tels qu'environ 340 millions de dollars ont pu être remboursés au titre de la dette extérieure, généralement par anticipation, alors que les réserves officielles en or et devises augmentaient de 220 millions de dollars.

Le programme de stabilisation adopté à la mi-septembre par le gouvernement n'influencera sans doute guère l'expansion au cours des derniers mois de 1963, telle qu'elle était prévisible sur la base des tendances antérieures de la conjoncture. Il pourrait avoir toutefois, à courte échéance, certaines incidences sur l'évolution du niveau des prix, grâce à la mise en œuvre de quelques mesures directes.

L'expansion économique a dépassé, au second trimestre, l'ampleur du mouvement saisonnier. L'absence de certains facteurs de freinage qui s'étaient manifestés au cours des mois précédents,

La demande globale devrait continuer de croître. Compte tenu des tendances relativement favorables de la conjoncture mondiale dans son ensemble, les perspectives d'exportation demeurent satisfaisantes. Les investissements fixes resteront orientés à l'expansion, la progression de la demande devant s'accélérer encore, notamment dans la construction. La croissance des dépenses de consommation publique restera très vive et les dépenses de consommation privée pourraient encore augmenter; leur rythme d'accroissement pourrait être presque aussi rapide que celui qui a été observé jusqu'à présent. En effet, l'évolution prévisible de la situation sur le marché du travail, ne permet pas d'espérer, à court terme, un affaiblissement notable de la poussée des salaires. L'emploi continuera d'augmenter.

Compte tenu de cette évolution de la demande, les prévisions quantitatives formulées pour 1963 par la Commission semblent se confirmer : le taux d'accroissement du produit national brut à prix constants atteindra sans doute quelque 4,5 %.

Il n'est guère possible de discerner, pour l'instant, les répercussions du programme de stabilisation sur l'évolution conjoncturelle en 1964; en particulier, il est encore trop tôt pour savoir si la stabilité des prix pourra être obtenue et quel rythme d'expansion économique sera atteint. Toutefois, les résultats d'une première analyse laissent à penser que la croissance, en moyenne annuelle, ne devrait sans doute pas se ralentir sensiblement. Si, en même temps, la stabilisation des prix et des coûts unitaires pouvait aussi être assurée, un tel résultat devrait être considéré comme un important succès de la politique économique française. Il y a lieu, cependant, de se demander si la progression de la demande nominale se trouve suffisamment freinée, eu égard aux possibilités réelles de l'offre; notamment, la question se pose de savoir si l'accroissement des dépenses de l'État ne reste pas trop rapide et le déficit des opérations du Trésor trop élevé. La situation actuelle de l'économie française justifierait, en effet, un budget équilibré. Même si une telle politique devait entraîner un ralentissement plus marqué de la croissance pendant une courte période, tout en permettant de rétablir la stabilité du niveau des prix, cette croissance ralentie serait sans aucun doute préférable à une expansion plus rapide s'accompagnant d'une poursuite, ou même d'un renforcement des pressions inflationnistes.

3. Italie

à savoir les conditions climatiques défavorables et les grèves, de même que les efforts accomplis pour rattraper les pertes encourues, doivent avoir largement contribué à cette évolution. C'est ainsi que la

croissance des investissements d'équipement et, dans une moindre mesure, celle des exportations, se sont accélérées. Le rythme de progression des dépenses de consommation privée, qui depuis longtemps constituaient l'élément principal de l'expansion de la demande intérieure, est demeuré très rapide.

Tandis que la production agricole, dans l'ensemble, a encore connu une évolution hésitante, la production industrielle, d'après l'indice de l'ISTAT désaisonnalisé par l'ISCO, n'a pas augmenté de moins de 4,7 % du premier au deuxième trimestre. L'indice brut a dépassé de 11 % son niveau du deuxième trimestre de 1962. Quant aux importations, leur expansion a marqué une accélération des plus vive.

La forte hausse des prix, qui persiste depuis bientôt deux ans, s'est ralentie depuis le mois de mars. Ce ralentissement est toutefois imputable, dans une large mesure, à des influences saisonnières, à savoir la diminution des prix de certains produits végétaux. En juillet et par rapport au niveau atteint un an plus tôt, l'indice des prix de gros a augmenté de 5 %, celui des prix à la consommation de 6,6 %; la progression ne s'est pas chiffrée à moins de 7,9 % pour l'indice du coût de la vie, qui présente une importance particulière pour le calcul des indemnités de vie chère en fonction de l'échelle mobile des salaires, indemnités qui d'ailleurs ont encore été majorées notablement.

En dépit d'une augmentation assez sensible des recettes nettes provenant des échanges de services, le déficit de la balance des biens et services s'est encore notablement accru; celui de la balance commerciale a atteint, au deuxième trimestre, 666 millions de dollars, soit plus du double du chiffre enre-

gistré un an plus tôt. Cependant, par suite d'une augmentation toujours considérable de l'endettement des banques à l'étranger, les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles n'ont diminué que de 8 millions de dollars au deuxième trimestre, contre 115 millions de dollars au trimestre précédent.

L'expansion de la demande globale se poursuivra au cours des derniers mois de 1963. Sans doute les perspectives de développement des exportations ne sont-elles pas particulièrement favorables; mais les dépenses d'investissement, dans leur ensemble, et aussi, dans une mesure considérable, les dépenses de consommation privée s'accroîtront encore. Le rythme de l'expansion conjoncturelle de la production ne devrait pas, semble-t-il, dépasser le rythme moyen du premier semestre. Pour l'ensemble de l'année 1963, le produit national brut, en termes réels, pourrait augmenter de 5,5 %, la production industrielle de 9 %.

En 1964, l'expansion sera, dans une mesure particulièrement large, tributaire de l'orientation et de la vigueur de la politique économique. Les tendances actuelles de l'évolution des prix et, en liaison avec celle-ci, de l'évolution de la balance des paiements, font apparaître l'urgente nécessité de mesures énergiques propres à les enrayer. Le ralentissement passager du rythme de l'expansion économique, dont s'accompagneraient éventuellement pareilles mesures, apparaît, dans l'ensemble, comme un moindre mal, d'autant plus que des mesures visant à stabiliser la poussée des prix et des coûts créeraient la base d'une reprise de l'expansion économique. Cependant, même en pareil cas, un net accroissement du produit national brut, en termes réels, pourrait encore se produire.

4. Pays-Bas

Le rythme de croissance de l'économie néerlandaise s'est accéléré au deuxième trimestre et — pour autant qu'il soit possible d'en juger dès maintenant — au cours des mois d'été. Les impulsions émanant de la demande globale ont été plus accentuées, non seulement par suite de la vigoureuse reprise saisonnière, mais aussi en raison d'une légère tendance à l'accélération conjoncturelle.

L'évolution des exportations a été particulièrement dynamique. Les investissements fixes ont sans doute enregistré également une progression sensible. Leur accroissement s'explique toutefois, en grande partie, par les progrès réalisés dans le secteur de la construction. En ce qui concerne les dépenses d'équipement, la tendance au fléchissement semble avoir disparu; elle pourrait même avoir fait place à une légère reprise. Par contre, la consommation privée s'est maintenue à un niveau très élevé, mais elle n'a guère enregistré de croissance conjoncturelle.

Contrairement aux prévisions, et malgré l'accroissement très marqué des effectifs occupés, les tensions sur le marché du travail se sont plutôt aggravées; le nombre des chômeurs est même retombé en dessous du niveau atteint au deuxième trimestre de 1962.

La croissance de l'offre a été plus rapide qu'au trimestre précédent. L'indice global de la production industrielle a augmenté de 3,8 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, alors qu'au premier trimestre, le taux d'accroissement correspondant se situait à 0,6 %. L'accélération a encore été plus prononcée en ce qui concerne les importations.

Si le niveau des prix est, dans l'ensemble, demeuré stable, cela s'explique, en partie, par des baisses saisonnières assez fortes sur les prix de certaines denrées alimentaires d'origine végétale. Ces baisses ont même entraîné une diminution de l'indice du coût de la vie de 1,8 % entre mars et juillet.

Bien que la balance commerciale se soit quelque peu détériorée, la balance globale des paiements s'est soldée par un léger excédent.

Il est permis d'escompter que les tendances conjoncturelles actuelles caractériseront aussi l'évolution de l'économie d'ici la fin de l'année. La demande étrangère restera vigoureuse et les dépenses au titre de la formation brute de capital fixe devraient augmenter. Le taux de croissance de la consommation privée pourrait avoir tendance à fléchir quelque peu. Le développement de la production industrielle pourrait se maintenir à peu près au même rythme qu'au deuxième trimestre, et la tendance à l'augmentation des importations devrait persister.

Les prix monteront de nouveau quelque peu dès que les facteurs saisonniers qui affectent les prix de certaines denrées alimentaires auront disparu. A ce moment-là, les hausses qui auront entraîné dans l'intervalle un enchérissement des prix de certaines autres denrées alimentaires et de certains services se répercuteront sur l'indice général, sans qu'il y ait lieu de prévoir une pression excessive sur le niveau des prix.

5. Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

Au second trimestre, et probablement aussi au cours des mois suivants, l'expansion de l'économie s'est accentuée sous l'effet des vigoureuses impulsions émanant de la demande extérieure.

La croissance de la demande intérieure s'est également poursuivie et s'est vraisemblablement quelque peu accélérée. Sans doute l'accroissement des dépenses d'investissement fixe doit-il être attribué principalement à la reprise exceptionnellenent forte enregistrée dans le bâtiment après les pertes de production de l'hiver 1962-1963. Toutefois il y a lieu de remarquer que les achats de biens d'équipement ont eu tendance à croître un peu plus rapidement. Enfin, la progression très vive des revenus des ménages s'est reflétée dans une augmentation correspondante des dépenses de consommation privée.

En raison de cette expansion sensible de la demande, et de la disparition des entraves exceptionnelles dues aux conditions climatiques, la production a nettement augmenté. La production industrielle, d'après l'indice de l' I. R. E. S. P., a dépassé de 8,4 % au deuxième trimestre le niveau de la période correspondante de 1962, alors que le taux d'accroissement annuel n'avait atteint que 2,6 % au premier trimestre. De même, la produc-

Les prévisions formulées en ce qui concerne l'évolution de la production globale en 1963 pouraient se trouver confirmées (produit national brut : + 3,5 % à 4 % par rapport à 1962).

Les perspectives d'évolution pour 1964 sont également très favorables. D'après les premières estimations, la demande étrangère semble devoir stimuler davantage le développement de l'activité économique. De même, dans le domaine des investissements fixes des entreprises, une nette orientation à l'expansion n'est pas exclue. En particulier les dépenses de construction progresseront très fortement. La demande de consommation privée se développera de nouveau vigoureusement, mais sa progression devrait rester légèrement inférieure à celle de 1963. Dans ces conditions, et compte tenu de l'élasticité accrue de la production, le taux d'accroissement du produit national brut à prix constants pourrait atteindre 5 %. Ces prévisions sont fondées sur l'hypothèse que la politique de modération en matière de salaires sera maintenue, ce qui est toutefois devenu sensiblement plus difficile en raison de l'aggravation de la situation sur le marché du travail. Dans l'intérêt d'une évolution conjoncturelle aussi équilibrée que possible en 1964, et d'une croissance économique acceptable à plus long terme, cette politique devrait être poursuivie.

tion agricole devrait avoir dépassé, ne fût-ce que faiblement, le niveau de l'année dernière. Enfin, la progression des importations s'est accélérée.

Après la hausse observée au premier trimestre, le niveau des prix est demeuré stable dans l'ensemble, ou même a légèrement fléchi, en particulier en ce qui concerne les prix de gros. Cette évolution est due en partie à des fluctuations saisonnières des prix des denrées alimentaires. Au cours des mois d'été, la légère tendance à une hausse des prix de détail s'est de nouveau manifestée étant donné notamment que les prix des denrées alimentaires se sont raffermis.

Les exportations ayant progressé plus rapidement que les importations, la balance commerciale s'est légèrement améliorée. Toutefois, la balance des services s'est sensiblement détériorée, de sorte que la balance des paiements courants s'est soldée par un déficit. Par contre, la balance des mouvements de capitaux a enregistré un excédent principalement en raison d'importations nettes de capitaux publics; ainsi la balance globale des paiements s'est-elle soldée par un léger excédent.

Tous les éléments et indices disponibles laissent à penser que l'expansion de l'économie devrait se poursuivre pendant les derniers mois de l'année au rythme actuellement observé. Aussi, le taux

d'accroissement en volume prévu pour le produit national en 1962-1963 peut-il être légèrement révisé en hausse ; il devrait atteindre entre 3,5 et 4 %.

Les perspectives concernant l'évolution de l'économie en 1964 s'annoncent également très favorables. Les premières évaluations laissent prévoir que la demande extérieure et les dépenses d'investissements publics seront les principaux moteurs de l'expansion. Toutefois, certaines conditions se trouvent réunies pour que l'augmentation des dépenses des entreprises consacrées aux investissements puisse s'accroître progressivement. En

revanche, un léger ralentissement de la progression des dépenses de consommation privée n'est pas exclu.

Le plein emploi étant atteint, il est indispensable, afin d'assurer une expansion économique équilibrée, que l'assainissement du budget de l'État soit poursuivi. Sinon, il y aurait lieu de craindre que la croissance de l'économie — qui, évaluée d'après l'augmentation du produit national brut en volume, pourrait atteindre au moins 3,5 % — ne s'effectue pas dans des conditions d'équilibre satisfaisantes.

GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

L'amélioration de la situation sur les marchés internationaux de certains produits sidérurgiques est allée de pair avec une légère augmentation de la demande extérieure au deuxième trimestre de 1963. La demande de consommation privée semble avoir également stimulé à nouveau l'activité économique. Par contre, les investissements fixes ne paraissent pas avoir enregistré de croissance sensible.

Après avoir atteint, au premier trimestre, le niveau le plus bas observé depuis de nombreuses années, la production industrielle a marqué une certaine reprise. Par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente elle a augmenté de 2,6 % au deuxième trimestre, alors qu'au premier trimestre elle avait accusé un fléchissement de 2,3 %.

Les perspectives d'évolution pour les mois à venir ne permettent pas d'escompter que le produit intérieur brut à prix constants dépassera sensible-

ment en 1963 le niveau atteint l'année précédente. En 1964, la situation économique pourrait toutefois s'améliorer quelque peu, dans la mesure où une reprise des investissements des entreprises dans plusieurs pays clients entraînerait un accroissement des livraisons de produits sidérurgiques luxembourgeois. L'implantation de quelques industries nouvelles au Luxembourg pourrait contribuer également à soutenir le développement des exportations et de la production.

Anormalement rapide pour le Luxembourg, la hausse de l'indice du coût de la vie menace de se poursuivre au cours des prochains mois. Renforcée sans doute par l'attribution de nouvelles majorations autonomes de salaires, une telle évolution pourrait avoir des répercussions sur les coûts de production et, de ce fait, sur la compétitivité. Aussi, cette situation devrait-elle inciter les autorités à accroître les efforts en vue de parvenir à une stabilisation.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU COURS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1963

Sous l'impulsion de l'expansion continue de la demande ainsi que des efforts déployés par les entreprises pour rattraper les pertes encourues au cours de l'hiver, la *production industrielle* de la Communauté a progressé, au deuxième trimestre, à un rythme accéléré. Son taux de croissance par rapport à la même période de l'année précédente a atteint plus de 5 %, au lieu de 2,5 % seulement au premier trimestre.

Durant les mois d'été, l'influence du facteur exceptionnel de rattrapage ne s'est plus guère fait sentir, mais, en revanche, l'expansion conjoncturelle s'est sans doute un peu renforcée, notamment dans le domaine des exportations et, dans certains pays, dans celui de la consommation.

Pour les mois à venir, les perspectives d'évolution tant de la demande intérieure qu'extérieure restent favorables. Compte tenu de ces divers élé-

ments, on peut escompter que la production industrielle de la Communauté continuera de progresser au quatrième trimestre à un rythme relativement rapide. Par rapport à la même période de l'année précédente, le taux de croissance se situera sans doute un peu au-dessus de celui du deuxième trimestre, soit à environ 6 %.

Les résultats d'ensemble de l'*industrie transformatrice des métaux* ont été influencés par la faiblesse persistante de l'activité de la construction navale et par le ralentissement conjoncturel de la demande de biens d'équipement, qui avait été observé en 1962 et au début de 1963. Aussi son taux de croissance est-il demeuré un peu au-dessous de celui de la production industrielle totale, en dépit de l'expansion très vive observée dans la production de biens de consommation durables, notamment de voitures de tourisme. La récente amélioration

des entrées de commandes de biens d'équipement constatée dans quelques pays de la Communauté n'entraînera sans doute pas encore une accélération notable de la production de ce secteur. La construction automobile continuera cependant de se déve-

lopper vigoureusement. Dans ces conditions, la progression de la production dans l'industrie transformatrice des métaux, par rapport à la même période de 1962, pourrait atteindre 5 % au quatrième trimestre de 1963.

TABLEAU 1

Production industrielle de la Communauté ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽²⁾			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé ⁽³⁾ 1958 = 100	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente			
1958	100	3		100	5
1959	106	6		106	6
1960	119	12		121	14
1961	127	7		131	8
1962	134	6		138	5
1963	141	5		144	4
1962					
I	133	6	132	136	7
II	139	6	133	144	6
III	126	7	135	125	5
IV	142	6	137	147	6
1963					
I	136	2	137	139	2
II ⁽⁴⁾	146	5	140	151	5
III ⁽⁵⁾	133	6	142	131	5
IV ⁽⁵⁾	150	6	144	154	5

⁽¹⁾ Indice révisé, cfr. *Bulletin général de statistiques de l'O.S.C.E.* n° 7/8 de 1963.

⁽²⁾ A l'exclusion de la construction, des industries alimentaires, boissons et tabacs.

⁽³⁾ Tendance approximative de la production industrielle.

⁽⁴⁾ Provisoires.

⁽⁵⁾ Estimations.

A — Industrie automobile

Après un ralentissement au cours des premiers mois de l'année, imputable à des facteurs accidentels, la production de voitures particulières et commerciales a marqué une nette reprise au deuxième trimestre de 1963, pour reprendre la progression très rapide qui la caractérisait à la fin de 1962. Pour l'ensemble de la Communauté, elle a dépassé de 22 % au deuxième trimestre, le niveau qu'elle avait atteint un an plus tôt.

En Italie, les progrès de la production ont résulté essentiellement des fortes impulsions données par la demande intérieure; les immatriculations de voi-

tures neuves, au premier semestre, y ont été supérieures de 43 % à celles qui avaient été enregistrées un an auparavant; en revanche, les exportations sont demeurées à peu près stables. En France et surtout dans la république fédérale d'Allemagne, la demande extérieure a davantage contribué à l'expansion de l'industrie automobile: les exportations y ont respectivement augmenté de 20 et de 32 % au deuxième trimestre, par rapport à la même période de 1962, tandis que les immatriculations ont progressé de 16 et de 9 %. L'accroissement des immatriculations de voitures neuves a également été très important dans les pays du Benelux.

Selon toute probabilité, la tendance est demeurée nettement orientée à l'expansion durant le troisième trimestre et ne se modifiera pas sensiblement au quatrième. D'une part, les carnets de commandes à l'exportation sont bien garnis. D'autre part, la demande intérieure ne donne pas de signes de ralentissement; dans la république fédérale d'Allemagne, elle pourrait même accuser une accélération si, comme l'expérience le prouve, le « Salon d'automne de l'automobile » entraîne une relance des achats intérieurs.

Dans ces conditions, on peut escompter que la production de voitures particulières de la Communauté atteindra une moyenne mensuelle de 488.000 unités environ au cours du dernier trimestre

de l'année, ce qui porterait la production annuelle de la Communauté à près de 5 millions d'unités.

En ce qui concerne les véhicules utilitaires, l'expansion de la production a été moins rapide au deuxième trimestre qu'au premier. Dans ce secteur, les progrès de la production sont exclusivement imputables à la demande intérieure.

Eu égard à l'évolution récente des exportations, les prévisions de production pour le quatrième trimestre ont été établies avec une certaine prudence. Au dernier trimestre de 1963, la progression de la production par rapport aux mêmes mois de 1962 ne serait plus que de 4 %, ce qui correspondrait à une production mensuelle moyenne de 47.000 véhicules environ pour l'ensemble de la Communauté.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles
(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1959	258,8	17	33,4	+ 6
1960	300,3	16	38,5	+ 15
1961	306,2	2	37,6	— 3
1962 ⁽¹⁾	362,5	18	40,0	+ 6
1961				
I	316,7	1	42,5	+ 9
II	325,9	0	39,1	+ 2
III	261,0	0	32,0	— 3
IV	321,3	6,5	37,1	— 15
1962				
I	360,9	14	38,5	— 9
II	368,0	13	39,8	+ 2
III	314,2	20	36,6	+ 13
IV	407,2	27	45,1	+ 21
1963				
I	414,5	15	44,9	+ 17
II ⁽¹⁾	451	22	43	+ 8
III ⁽²⁾	387	23	40	+ 9
IV ⁽²⁾	488	20	47	+ 4

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.

⁽²⁾ Prévisions.

B — Construction mécanique

Conformément aux prévisions, l'activité de la construction mécanique a été relativement faible au deuxième trimestre de 1963. En Belgique, la

production n'a dépassé que de 4 % celle de la même période de l'année précédente. D'autre part, la progression de 12 % observée en Italie ne reflète pas d'accélération conjoncturelle : elle est imputable à des efforts de rattrapage et au fait que le niveau

du deuxième trimestre de 1962 avait été déprimé par des grèves. Dans la république fédérale d'Allemagne, les résultats obtenus un an plus tôt n'ont même pas été atteints. En tendance toutefois, la baisse de la production semble avoir pris fin.

Par rapport à l'évolution récente, les perspectives d'évolution de la production du secteur de la construction mécanique paraissent un peu plus favorables. Le deuxième trimestre a, en effet, été caractérisé par une nette reprise des inscriptions de commandes de biens d'équipement, en particulier dans la république fédérale d'Allemagne et en

Belgique. Cette reprise tient vraisemblablement à l'attitude plus favorable des chefs d'entreprise en matière d'investissement, amélioration qui est favorisée par l'atténuation des pressions sur les marges bénéficiaires, l'évolution satisfaisante de la conjoncture mondiale ainsi que la poursuite de l'expansion au sein de la Communauté.

Compte tenu toutefois du niveau relativement bas du volume des carnets de commandes, les progrès de la production au cours des mois à venir demeureront assez limités.

TABLEAU 3

Production de l'industrie de la construction mécanique ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Allemagne (R.F.)		Belgique		France		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1959	103	3	101	1	94	— 6	111	11
1960	118	14	117	16	97	3	136	23
1961	130	10	129	10	109	12	155	14
1962	131	1	149	14	—	—	163	7
1962								
I	127	3	142	22	113	9	172	12
II	139	3	154	9	120	7	168	6
III	124	0	138	12	99	— 1	141	— 1
IV	136	— 1	162	17	—	—	171	+ 6
1963								
I	119	— 6	134	— 6	—	—	179	4
II	133	— 5	160 ⁽²⁾	+ 4	—	—	188	12

⁽¹⁾ Indices nationaux. Pour la France, un nouvel indice sera disponible dans un avenir rapproché.

⁽²⁾ Estimation.

C — Construction navale

Au 1^{er} juillet 1963, le tonnage global des navires en construction dans l'ensemble de la Communauté était inférieur de 250.000 t.j.b. à celui qui avait été enregistré au début d'avril. Cette diminution très importante reflète surtout la baisse particulièrement nette du tonnage des cargos et paquebots; le volume des mises sur cale ayant été particulièrement bas dans plusieurs pays membres, notamment aux Pays-Bas et dans la république fédérale d'Allemagne. En revanche, le tonnage des pétroliers en construction n'a accusé qu'une faible réduction.

Pour les mois à venir, la tendance à la diminution du tonnage en construction semble devoir se maintenir. L'amélioration des taux de fret observée au début de l'année, tant pour les cargaisons sèches que pour le transport de produits pétroliers, et qui

était imputable à un accroissement particulièrement vif, en Europe, des importations de combustibles et de certaines matières premières, ne s'est pas maintenue. Elle a même fait place à une nouvelle baisse, la demande supplémentaire de transports ayant pu être rapidement satisfaite par l'utilisation de navires désarmés. Cette évolution laisse supposer que le tonnage très important de navires désarmés influencera défavorablement l'évolution des inscriptions de commandes. Tel devrait être le cas également pour les pétroliers, contrairement à l'évolution relativement plus favorable, constatée jusqu'à présent, des commandes de ce type de navires.

Aussi le tonnage de l'ensemble des navires en construction dans la Communauté pourrait-il, au 1^{er} janvier 1964, être inférieur de 3 à 9 % à celui qui avait été enregistré un an plus tôt.

TABLEAU 4

Construction navale
(Navires de mer en cours de construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1961	2.853	— 4
1960		
I	3.170	— 7
II	3.101	— 10
III	3.102	— 8
IV	2.976	— 6
1961		
I	2.768	— 13
II	2.843	— 8
III	2.783	— 10
IV	2.853	— 4
1962		
I	2.847	3
II	2.975	5
III	2.884	4
IV	3.086	8
1963		
I	3.009	6
II	2.750	— 8
III ⁽¹⁾	2.780 à 2.950	— 4 à + 2
IV ⁽¹⁾	2.800 à 3.000	— 9 à — 3

(1) Estimations.

Source : "Lloyd's Register of Shipping".

D — Industrie du bâtiment

Dans l'industrie de la construction, la production a marqué de sensibles progrès au deuxième trimestre de 1963. Néanmoins, les retards encourus dans les travaux en cours, par suite du froid exceptionnel et prolongé du début de l'année, ont continué d'influencer le rythme des achèvements au deuxième trimestre.

En effet, si la reprise des travaux en chantier a été très importante à la fin du printemps et au début de l'été, le nombre de logements achevés au deuxième trimestre est cependant inférieur au résultat atteint un an auparavant. Il en a été de même pour les achèvements de bâtiments industriels et commerciaux.

En revanche, la demande, telle qu'elle apparaît dans l'évolution du nombre des autorisations de construire, a continué de s'accroître. Ainsi, pour l'ensemble de la Communauté, le nombre des autorisations délivrées pour la construction de logements a encore quelque peu dépassé, au second trimestre, celui qui avait été enregistré un an plus tôt, du fait que la diminution qui a résulté dans la république

fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, de la politique restrictive des pouvoirs publics a été plus que compensée par l'augmentation enregistrée dans les autres pays membres. L'expansion de la demande a même été plus accusée pour les bâtiments industriels et commerciaux; le nombre d'autorisations n'a diminué que dans la république fédérale d'Allemagne.

L'amélioration des possibilités de recrutement de main-d'œuvre, que reflète l'expansion de l'emploi dans l'industrie de la construction, en particulier dans la république fédérale d'Allemagne, en France et aux Pays-Bas, permet d'escompter que la production de cette industrie augmentera à un rythme accéléré au cours des mois à venir, abstraction faite des variations saisonnières.

En dépit de cet accroissement de l'élasticité de la production, et malgré les tendances au ralentissement qui caractérisent le développement de la demande dans quelques pays membres, l'importance du volume des travaux en cours rend cependant improbable un relâchement très net des tensions qui caractérisent encore le marché de la construction.

TABLEAU 5

Logements

Année ou trimestre	Logements achevés ⁽¹⁾		Autorisations de construire ⁽¹⁾	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1960	1.296	— 1	1.499	0
1961	1.310	1	1.620	8
1962 ⁽²⁾	1.346	3	1.571	— 3
1961				
I	206	7	319	9
II	243	2	392	14
III	270	— 2	365	1
IV	469	— 1	363	0
1962				
I	198	— 4	329	3
II	237	— 3	385	— 2
III	274	1	387	6
IV	488	4	400	10
1963				
I ⁽³⁾	169	— 15	348	6
II ⁽³⁾	235	— 1	395	+2

⁽¹⁾ Les données annuelles ne correspondent pas à la somme des données trimestrielles, parce qu'en Italie, ces dernières ne comprennent que les logements autorisés et achevés dans les chefs-lieux de province et communes de plus de 20.000 habitants.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽³⁾ Estimations.

Source : Office statistique des Communautés européennes.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1963

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le quatrième trimestre 1963, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « CHARBON »

Le présent programme traite non seulement des prévisions pour le 4^e trimestre 1963 mais cherche aussi à faire le point de la situation actuelle des approvisionnements après les difficultés du début de l'année.

Pour le 4^e trimestre 1963 les estimations sont basées sur les hypothèses habituelles suivantes :

1. Un accroissement de l'indice de la production industrielle de 6 % par rapport au 4^e trimestre 1962;
2. Des conditions climatiques moyennes, hydraulité et température, corrigées pour tenir compte d'une part de l'hydraulicité élevée de l'été et d'autre part des séquelles de l'hiver dernier;

3. Une réduction saisonnière des stocks chez les consommateurs de 830.000 t de houille, chiffre plutôt inférieur à la normale. Les stocks de coke ne seraient réduits que de 50.000 t.

Situation générale

Après les troubles apportés par l'hiver précédent et la grève de mars 1963 des Charbonnages de France, la remise en ordre du marché charbonnier se poursuit dans la Communauté. En effet, si l'on ne dénote pas de changement rapide dans la tendance à long terme de la consommation, l'excédent de la demande provient de la nécessité de reconstituer les stocks à la consommation, qui dans certains cas étaient descendus jusqu'à la limite des possibilités d'exploitation.

Dans le dernier programme couvrant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 1963, on avait estimé les besoins de restockage des secteurs public et industriel à 6 millions de t de houille. D'après les derniers renseignements, le restockage dans ces secteurs paraît assuré; pour les centrales électriques, où les tonnages requis étaient les plus considérables, la bonne hydraulité, surtout en France, a favorisé cette reconstitution des stocks.

Le redressement de la situation a pu se réaliser grâce aux importations complémentaires en provenance des pays tiers et grâce à une reprise aux stocks chez les producteurs. A l'importation il avait été prévu en mai dernier des achats supplémentaires d'environ 10 millions de t pour l'année 1963 et pour l'ensemble de la Communauté. Le programme est en voie de réalisation. Près de 16 millions de t sont déjà arrivés durant le 1^{er} semestre. Les contrats conclus s'exécutent convenablement et l'on devrait atteindre de 33 à 34 millions de t à la fin de l'année 1963, contre 23,6 millions de t en 1962. Par ailleurs, les stocks à la production qui s'élevaient à 16,6 millions de t au 1^{er} janvier 1963 sont tombés à 12 millions de t à la fin août, soit une réduction de 4,6 millions de t. Enfin, les stocks de charbon sarrois en France qui s'élevaient à 4,5 millions de t au 1^{er} janvier n'atteignent plus que 2 millions de t à fin août.

La situation en revanche se présente sous un aspect moins favorable du côté des foyers domestiques, le secteur le plus touché par l'hiver dernier. La demande de la clientèle durant l'été a été plus forte que les années précédentes dans la crainte de l'hiver à venir. Les stocks du négoce dans les qualités recherchées n'ont pu que partiellement être reconstitués. Le problème existant à l'état

latent des disponibilités en classés d'anhracite et maigres se présente cette année sous une forme plus aiguë. Il nécessitera de la part de la clientèle l'utilisation de combustibles de remplacement dont les disponibilités existent mais d'un usage moins satisfaisant.

On trouvera ci-après des renseignements plus détaillés sur quelques postes du bilan charbonnier concernant plus spécifiquement le 4^e trimestre 1963.

Consommation de houille et de coke de four

Les besoins du secteur foyers domestiques qui font l'objet d'une attention toute particulière se montrent encore en augmentation sur les livraisons du 4^e trimestre 1962, elles-mêmes déjà au-dessus de la moyenne. Ceci tient aux besoins de reconstitution des stocks chez les négociants et à un appel peut-être gonflé de la clientèle, inquiète de l'avenir à la suite de l'hiver dernier. Pour la Communauté, les livraisons de houille s'élèveraient à 11,9 millions de t contre 11,3 au 4^e trimestre 1962.

Pour le coke de four les besoins exprimés sont de 2,2 millions de t soit 250 000 t de moins que durant la même période de l'année précédente. Le coke est en effet utilisé comme combustible de remplacement, faute de disponibilités suffisantes d'anhracite. Enfin, pour les BKB dont le marché est stable, les prévisions atteignent seulement 3,9 millions de t contre 4 millions, du fait de l'hypothèse générale d'un climat moyen durant la période considérée. Les prévisions pour les foyers domestiques donnent ainsi au total, tous combustibles solides additionnés tonne pour tonne, un montant de 18 millions de t contre 17,6 millions de t au 4^e trimestre 1962 et 15,2 millions de t au 4^e trimestre 1961.

Pour les secteurs publics, une seule remarque s'impose concernant les centrales électriques publiques pour lesquelles la demande s'élève à 9,1 millions de t contre 8,3 millions de t au 4^e trimestre 1962. Si l'on tient compte des mouvements de stocks on s'attend, avec l'hypothèse de climat moyen et avec les conséquences de la bonne hydraulité de ces derniers mois, à une consommation réelle inférieure de 0,5 million de t à celle de la fin de l'année dernière qui fut particulièrement élevée du fait de la sécheresse et des vagues de froid précoces.

Les livraisons au secteur « autres industries » se présentent toujours en baisse légère du fait de la concurrence des autres énergies. Étant donné les

besoins réduits en coke de four de l'industrie sidérurgique, la demande de la carbonisation diminue pour l'ensemble de la Communauté, 23,6 millions de t contre 24,1 millions de t, mais avec des positions différentes selon les pays, en réduction en Allemagne et en Belgique ainsi qu'aux Pays-Bas, en augmentation en France et en Italie.

Au total la demande de houille s'élèverait à 68,1 millions de t, dont 8,9 millions de t pour la consommation à la mine contre respectivement 68 millions et 9,4 millions de t au 4^e trimestre 1962. Le déstockage saisonnier prévu chez les consommateurs n'est que de 0,8 million de t, inférieur à la normale, contre un déstockage exceptionnel réalisé au 4^e trimestre 1962 de 3,5 millions de t. La consommation réelle interne de la Communauté reste ainsi dans la tendance de ces dernières années.

La demande de coke de four pour l'ensemble des secteurs de consommation s'élèverait à 16,8 millions de t contre 17,3 au 4^e trimestre de l'année précédente.

Échanges intracommunautaires

L'absence de disponibilités excédentaires à la mine dans les qualités demandées ne permet pas une augmentation du volume des échanges intra-

communautaires de houille. De plus, le redressement du marché incite moins les producteurs à des efforts d'alignement sur les charbons importés. Pour le coke de four en revanche, le volume des échanges est maintenu malgré la réduction de la demande de la sidérurgie, les effets de celle-ci étant compensés par des achats de coke domestique encore en stock dans la Ruhr en vue de la couverture des besoins de l'hiver prochain.

Échanges avec les pays tiers

Les *exportations* de houille vers les pays tiers s'élèvent à 0,9 million de t contre 1,2 million de t au 4^e trimestre 1962. Pour le coke de four, les exportations, avec 1 million de t, resteraient sans changement par rapport à l'année précédente.

A l'*importation* des pays tiers, de même que durant le semestre d'été on s'attend à un volume important des arrivages en augmentation sur le rythme de l'année précédente; pour le trimestre considéré, les importations s'élèveraient à 8,9 millions de t contre 6,6 millions de t au 4^e trimestre 1962, soit un accroissement de 2,3 millions de t ou 35 %.

Tous les fournisseurs bénéficient de cet accroissement mais à des degrés divers ainsi que le montre le tableau suivant :

TABLEAU 1

(en 1.000 t)

Provenance	4 ^e trim. 1963	4 ^e trim. 1962	Différence	
	Prévisions	Réalisations	t	%
U.S.A.	5.600	4.123	+ 1.477	+ 35,8
U.K.	1.410	1.016	+ 394	+ 38,8
Pologne	590	535	+ 55	+ 10,3
U.R.S.S.	1.020	582	+ 438	+ 75,3
Autres	315	351	— 36	— 10,3
Total	8.935	6.607	+ 2.328	+ 35,2

Par pays de la Communauté, le tableau 2 fait ressortir une augmentation du tonnage mais à des degrés divers selon le pays considéré, faible pour la république fédérale d'Allemagne et maximum

pour la France qui doit combler les vides creusés par la grève de mars-avril. Les Pays-Bas, où l'on attend des importations un peu inférieures à celles de l'année précédente, font exception.

TABLEAU 2

**Importations de houille en provenance des pays tiers
par pays de la Communauté**

(en 1.000 t)

Pays d'importation	Pays fournisseurs	4 ^e trim. 1963	4 ^e trim. 1962	Différence	
		Prévisions	Réalisations	t	%
Allemagne (R. F.)	U.S.A.	1.600	1.301	+ 299	+ 23,0
	autres	290	297	— 7	— 2,4
	total	1.890	1.598	+ 292	+ 18,3
Belgique	U.S.A.	610	298	+ 312	+ 104,7
	autres	490	235	+ 255	+ 108,5
	total	1.100	533	+ 567	+ 106,4
France	U.S.A.	660	209	+ 451	+ 215,8
	autres	1.390	582	+ 808	+ 138,8
	total	2.050	791	+ 1.259	+ 159,2
Italie	U.S.A.	1.850	1.425	+ 425	+ 29,8
	autres	700	826	— 126	— 15,3
	total	2.550	2.251	+ 299	+ 13,3
Luxembourg	U.S.A.	—	—	—	—
	autres	5	—	+ 5	+ 100,0
	total	5	—	+ 5	+ 100,0
Pays-Bas	U.S.A.	880	891	— 11	— 1,2
	autres	460	543	— 83	— 15,3
	total	1.340	1.434	— 94	— 6,6
Communauté	U.S.A.	5.600	4.123	+ 1.477	+ 35,8
	autres	3.335	2.484	+ 851	+ 34,3
	total	8.935	6.607	+ 2.328	+ 35,2

Production de houille

Pour l'ensemble de la C.E.C.A. les prévisions de production s'élèvent à 58,8 millions de t, chiffre

égal à celui du 4^e trimestre 1962. La perte de main-d'œuvre dont le mouvement se ralentit dans certains bassins est compensée par une augmentation du rendement.

TABLEAU 3

Production de houille dans la Communauté

(en 1.000 t)

Provenance	4 ^e trim. 1963	4 ^e trim. 1962	Différence	
	Prévisions	Réalisations	t	%
Allemagne (R. F.)	36.300	36.273	+ 27	+ 0,1
Belgique	5.600	5.607	— 7	— 0,1
France	13.750	13.725	+ 25	+ 0,2
Italie	190	193	— 3	— 1,6
Pays-Bas	2.935	2.930	+ 5	+ 0,2
Communauté	58.775	58.729	+ 46	+ 0,1

Stocks de houille à la mine

Le bilan fait apparaître un déstockage de 0,3 million de t pour l'ensemble des producteurs

de la Communauté, résultant d'un stockage de 300.000 t en république fédérale d'Allemagne et d'un déstockage de 600.000 t en France. Aucune modification du niveau des stocks n'est prévue

dans les autres pays producteurs. Par ailleurs, il s'ajoute comme disponible un déstockage de 450.000 t provenant des charbons sarrois entreposés en France.

A la fin de 1963, les stocks de houille à la mine s'élèveraient à 11,1 millions de t pour l'ensemble des producteurs de la Communauté, contre 16,6 millions de t à fin 1962. Il n'existe plus de stocks excédentaires aux Pays-Bas et en Belgique; en France, les 6 millions de t sont pratiquement constitués de bas-produits en dehors du stock volant normal. Seuls en Allemagne les 4,2 millions de t en stock comprennent des qualités marchandes.

Production de coke de four

Les disponibilités sont égales à la demande, avec une production de coke de four de 17,6 millions de t pour l'ensemble de la Communauté contre 18,3 millions de t au 4^e trimestre 1962. Les stocks à la production se maintiennent d'ici la fin de l'année au niveau de 2,8 millions de t contre 6,2 millions de t à la fin de 1962. Seule la république fédérale d'Allemagne avec 2,1 millions de t en stock possède du disponible excédentaire.

On trouvera ci-après les bilans prévisionnels pour le 4^e trimestre 1963 concernant la houille et les agglomérés de houille, le coke de four ainsi que les briquettes et le semi-coke de lignite.

TABLEAU 4

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté Prévisions pour le 4^e trimestre 1963

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1. Production	58.770	17.630	4.020
2. Brai pr agglom. + corr. bas-prod.	+ 570		
3. Import. en prov. pays tiers			
a) U.S.A.	5.600	140	—
b) autres pays	3.340	20	1.230
c) Total	8.940	160	1.230
4. Ressources (1 à 3)	68.280	17.790	5.250
5. Demande intérieure			
a) consommation propre	1.670	590	140
b) livraisons au personnel	1.410	240	60
c) centrales minières	5.820		
d) centrales publiques	9.100		
e) usines à gaz	2.070		
f) chemins de fer	2.590		
g) cokeries	23.280		
h) industrie sidérurgique	1.020	11.350	100
i) autres industries	8.210	1.930	650
j) foyers domestiques	11.920	2.210	3.870
k) divers	1.020	480	320
Total	68.110	16.800	5.140
6. Mouvement des stocks chez les consommateurs	— 830	— 50	—
7. Exportations vers pays tiers	900	990	110
8. Besoins totaux (5 + 7)	69.010	17.790	5.250
9. Stocks à la production (début)	11.400	2.750	—
10. Mouvement stocks à la production	— 280	—	—
11. Stocks à la production (fin)	11.120	2.750	—
12. Mouvement stocks à l'importation	— 450	—	—

Au 4^e trimestre 1962 les réalisations houille et agglomérés ont été de 58.729.000 tonnes pour la production (1), de 65.909.000 t pour les ressources (4) et de 69.162.000 t pour les besoins totaux (8).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « SIDÉRURGIE »

Le marché commun de l'acier se présente au début de l'automne sous diverses influences.

La production mondiale d'acier semble se placer plutôt dans le cadre d'une tendance ascendante. On prévoit qu'aux États-Unis la production augmenterait en 1963 de 7 % par rapport à 1962. Au Royaume-Uni, la production des huit premiers mois de l'année 1963 est supérieure de 4 % à celle de la période correspondante de l'année précédente. Au Japon, la production de juillet 1963 a dépassé de 25 % celle de juillet 1962 et de 1 % le record établi en décembre 1961.

La conjoncture économique mondiale paraît d'autre part plutôt orientée à nouveau dans le sens d'une expansion modérée. La compétition reste très vive entre les différents fournisseurs du marché mondial de l'acier, mais une telle conjoncture économique devrait permettre l'exportation de tonnages légèrement accrus.

A l'intérieur du marché commun l'évolution conjoncturelle doit être jugée différemment suivant les pays. En France et en Italie les tendances inflationnistes qui se sont manifestées dans le domaine des prix conduisent à des réactions gouvernementales ou spontanées qui tendront à modérer l'expansion rapide de la production industrielle que ces deux pays ont connue jusqu'au milieu de l'année actuelle. Cette modération ne signifie cependant pas un arrêt de l'expansion, d'autant que mesures sont prises pour ne pas décourager les investissements. En Allemagne et dans les pays du Benelux, on note une tendance plus favorable de l'économie et en particulier un certain raffermissement de la demande de biens d'équipement; de fortes commandes ont été reçues en provenance des pays tiers qui contribuent à améliorer le climat intérieur. L'industrie du bâtiment continue à connaître dans tous les pays une forte activité que l'on est même obligé de freiner dans certains cas pour maintenir l'équilibre des prix. Un autre secteur grand consommateur d'acier, l'automobile, continue à connaître des taux de progression de l'ordre de 20 % par an. Au total, on peut s'attendre à ce que la consommation réelle d'acier dans la Communauté tende à augmenter. L'augmentation de l'indice d'activité des industries utilisatrices d'acier resterait ce trimestre en retrait sur celle de la

production industrielle (+ 5 % contre + 6 %), mais beaucoup moins que précédemment.

Cette évolution concordante de la demande intérieure et extérieure d'acier ainsi que la modération du rythme de production observé par la sidérurgie au 3^e trimestre permettent de prévoir une certaine amélioration de son activité au 4^e trimestre 1963. La pression de la concurrence sur le marché mondial n'a en effet pas diminué et les entreprises de la Communauté sont conduites à augmenter leur production dans le double but de maintenir leur place sur le marché mondial et de concurrencer les importations qui tendraient à satisfaire une partie croissante des besoins du marché commun. Un taux amélioré d'utilisation des capacités permet d'ailleurs une meilleure distribution des frais fixes et par conséquent une amélioration du rapport « prix de revient — recette », rapport qui s'est fortement détérioré du fait de la baisse accentuée des prix.

L'augmentation de production à réaliser doit, bien entendu, rester modérée et ne pas dépasser celle de la demande effective, d'autant que les problèmes découlant du déséquilibre existant entre l'offre mondiale et la demande mondiale d'acier ne se trouvent pas sensiblement affectés par ce léger redressement de la demande.

A — Acier

Les rentrées de commandes en provenance du marché commun au cours des trois derniers mois se situent dans la ligne des 18 mois précédents, mais elles ne reflètent pas entièrement l'évolution des besoins intérieurs du fait que continue à se poursuivre une certaine tendance à la réduction des stocks d'acier chez les utilisateurs. Les délais de livraison courts — d'environ 2 mois en moyenne — et l'importance des capacités de production disponibles permettent en effet aux utilisateurs de modérer leur stockage. Une légère augmentation toute saisonnière des stocks se sera manifestée au 3^e trimestre, mais beaucoup moins forte qu'au 3^e trimestre 1962, où une production maintenue à un rythme trop élevé avait compromis l'activité du 4^e trimestre.

La consommation réelle d'acier au 4^e trimestre 1963 peut être évaluée à 17,4 millions de tonnes ⁽¹⁾. La réduction des stocks chez les utilisateurs et le mouvement saisonnier des stocks aux usines et chez les négociants paraissent au total représenter un *déstockage* de 0,6 million de tonnes ⁽¹⁾.

Le caractère plus favorable de l'évolution conjoncturelle dans le monde pourrait permettre aux exportations d'atteindre 3,4 millions de tonnes ⁽¹⁾ au 4^e trimestre 1963 contre 3,2 millions de tonnes au 2^e trimestre 1963 et 3,4 millions de tonnes au 2^e trimestre 1962.

Les importations ont continué à se développer, s'élevant à 1,22 million de tonnes ⁽¹⁾ au 2^e trimestre 1963 contre 0,8 million de tonnes au 2^e trimestre 1962. Elles représentent ainsi un rythme annuel de près de 5 millions de tonnes. Il ne semble pas qu'elles doivent diminuer au cours des prochains mois, et l'on peut retenir pour le 4^e trimestre 1963 une importation d'environ 1,25 million de tonnes ⁽¹⁾.

Le bilan figurant en annexe montre que la production pourrait alors atteindre 18,9 millions de tonnes d'acier brut. Elle serait donc supérieure de 5 % à celle du 3^e trimestre, alors qu'en 1962

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut, y compris 0,15 million de tonnes pour l'accroissement technique des stocks.

la production du 4^e trimestre n'avait pas dépassé celle du 3^e trimestre. Il faut insister sur le fait que c'est la modération du rythme de production au 3^e trimestre 1963 qui, en évitant la constitution de stocks, permet l'augmentation de production prévue au 4^e trimestre.

Quelqu'élevée que puisse paraître cette production par rapport aux trimestres précédents, elle se situe à peine au-dessus de la production du premier trimestre 1961 (tableau I). Du 4^e trimestre 1960 au 4^e trimestre 1963, la consommation réelle d'acier a augmenté d'environ 2,5 millions de tonnes, soit 10 millions de tonnes en rythme annuel. L'effet de cette augmentation sur la production fut longtemps balancé par l'augmentation des importations (passées de 2,5 à 5 millions de tonnes/an), la réduction des stocks des utilisateurs et la baisse des exportations (passées de 15 millions de tonnes/an fin 1960 à 11 millions de tonnes/an au début de 1963). Dans la mesure où ces évolutions négatives s'arrêtent, il est normal que l'on assiste à une certaine reprise de la production de la Communauté qui lui permette de participer à nouveau à la couverture de l'accroissement des besoins.

Les prévisions par pays se basent principalement sur le niveau des réceptions des différentes sidérurgies.

TABLEAU I
Production d'acier brut

(en millions de tonnes)

Pays	1961				1962				1963			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III ⁽¹⁾	IV Prévisions
Allemagne (R. F.)	8,84	8,44	8,41	7,77	8,07	8,12	8,54	7,83	7,75	7,63	8,07	8,35
Belgique	1,44	1,94	1,84	1,79	1,86	1,88	1,77	1,83	1,84	1,86	1,85	1,9
France	4,70	4,48	4,05	4,36	4,36	4,37	4,06	4,46	4,32	4,61	4,04	4,45
Italie	2,23	2,23	2,25	2,34	2,42	2,31	2,27	2,43	2,55	2,62	2,44	2,6
Luxembourg	1,03	1,05	1,06	0,98	0,99	0,99	1,01	1,02	0,99	1,00	1,03	1,0
Pays-Bas	0,53	0,50	0,47	0,47	0,51	0,51	0,55	0,52	0,54	0,61	0,58	0,6
Communauté	18,77	18,70	18,08	17,69	18,21	18,18	18,20	18,09	17,99	18,32	18,01	18,9

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.

B — Ferraille

La consommation spécifique de ferraille dans les aciéries s'est sensiblement relevée depuis un an. L'abondance et le prix relativement bas des ressources en sont vraisemblablement la cause, ainsi que dans une certaine mesure les possibilités accrues de consommation de ferraille offertes

par les nouveaux procédés d'affinage au convertisseur. Avec une consommation d'environ 425 kg par tonne au 4^e trimestre 1963 contre 411 kg au 4^e trimestre 1962, les besoins de ferraille pour les aciéries s'élèveraient à 8,05 millions de tonnes.

La consommation de ferraille dans les hauts fourneaux reste stable aux environs de 40 kg

par tonne. Les *besoins* s'élèveraient pour la production de fonte envisagée à environ 0,55 million de tonnes.

La *consommation dans les laminoirs* reste stable à 0,07 million de tonnes.

Ces *besoins totaux* de 8,67 millions de tonnes pourraient être couverts à raison de 5,0 millions de tonnes par les *ressources propres*, dont le taux a légèrement diminué par rapport à l'année précédente.

La *collecte* avait diminué au 1^{er} trimestre 1963 sous l'effet de l'hiver particulièrement rigoureux, mais a retrouvé au 2^e trimestre 1963, avec 2,93 millions de tonnes, le même niveau qu'au 2^e trimestre 1962. L'augmentation de l'activité sidérurgique pourrait cependant laisser entrevoir au 4^e trimestre 1963 une collecte supérieure à celle du 4^e trimestre 1962, soit un ordre de grandeur de 3,0 millions de tonnes contre 2,6 millions de tonnes l'année précédente. Les *besoins d'importation* s'élèveraient alors à 0,67 million de tonnes.

Les ressources intérieures et extérieures étant relativement abondantes, le choix entre elles est pour une grande part conditionné par les rapports de prix, de sorte que la répartition entre les achats intérieurs et les importations ne peut être faite que sous toutes réserves.

C — Fonte

La *consommation de fonte dans les aciéries* atteindrait 12,8 millions de tonnes au 4^e trimestre 1963, auxquelles il faut ajouter environ 1,0 million de tonnes pour la *consommation dans les fonderies de fonte*.

Les *importations en provenance des pays tiers*, qui s'étaient élevées à partir du printemps 1962 à un niveau sensiblement supérieur à celui des années précédentes, ont à nouveau augmenté au printemps 1963 avec une moyenne mensuelle de 114.000 tonnes pour les cinq premiers mois de l'année contre 105.000 tonnes par mois au 4^e trimestre 1962. Les tendances du marché ne semblent pas indiquer qu'elles doivent diminuer, de sorte que l'on comptera avec une *importation* de l'ordre de 0,35 million de tonnes au 4^e trimestre 1963.

Les *exportations de fonte* depuis le début de 1963 ont été très variables de mois en mois; leur niveau moyen reste aux environs de celui de 1962, et l'on pourrait sur cette base escompter une exportation d'environ 0,15 million de tonnes de fonte au 4^e trimestre 1963.

Au total, ce bilan fait ressortir — si l'on suppose que les stocks des usines restent à peu près constants — un *besoin de production de fonte* de 13,6 millions de tonnes.

TABLEAU II

Production de fonte

(en millions de tonnes)

Pays	1961				1962				1963			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III (1)	IV Prévisions
Allemagne (R. F.)	6,51	6,41	6,46	6,05	6,01	6,03	6,30	5,90	5,71	5,56	5,79	5,9
Belgique	1,27	1,77	1,73	1,68	1,68	1,72	1,67	1,69	1,69	1,72	1,71	1,74
France	3,76	3,65	3,40	3,58	3,51	3,52	3,30	3,62	3,46	3,75	3,34	3,6
Italie	0,71	0,80	0,80	0,80	0,81	0,86	0,97	0,95	0,90	0,98	0,95	1,00
Luxembourg	0,95	0,96	0,95	0,91	0,91	0,88	0,89	0,91	0,86	0,88	0,91	0,92
Pays-Bas	0,37	0,38	0,34	0,36	0,40	0,35	0,43	0,40	0,39	0,42	0,45	0,44
Communauté	13,57	13,97	13,68	13,38	13,32	13,36	13,56	13,47	13,01	13,31	13,15	13,6

(1) Chiffres provisoires.

D — Agglomérés de minerai de fer

La *consommation spécifique d'agglomérés* s'est fortement accrue au début de l'année puisqu'elle atteignait 955 kgs par tonne de fonte au 2^e trimestre 1963 contre 884 kgs au 4^e trimestre 1962 et 823 kgs au 2^e trimestre 1962. De nouvelles installations continuant d'entrer en service en cours d'année, la mise au mille pourrait encore augmenter, la

production d'agglomérés pouvant atteindre 13,3 millions de tonnes au 4^e trimestre 1963.

E — Minerai de fer (en fer contenu)

La *consommation spécifique de minerai de fer dans les hauts fourneaux et agglomérations* a continué de baisser légèrement, de sorte que les *besoins*

de minerai de fer pour cet usage atteindraient 10,8 millions de t au 4^e trimestre 1963. Il s'y ajoute 0,25 million de t pour les aciéries et 0,05 pour l'exportation.

Au 2^e trimestre 1963 la production marchande de la Communauté a montré un recul de 7,3 % par rapport à la production du 2^e trimestre 1962. En juillet et août la production a marqué également

un recul par rapport à celle de l'année précédente, sauf au Luxembourg, où elle se situe nettement au-dessus. Compte tenu du rythme de production d'acier et de fonte, il semble que l'on puisse s'attendre au 4^e trimestre à une *production marchande de minerai de fer* de la Communauté de l'ordre de 5,9 millions de tonnes. Si l'on exclut une variation des stocks aux mines, les *besoins d'importation* seraient alors de 5,2 millions de tonnes.

TABLEAU III

Production marchande de minerai de fer

(en millions de tonnes)

Pays	1961				1962				1963			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III (¹)	IV Prévisions
Allemagne (R. F.)	1,13	1,12	1,11	1,06	0,99	0,98	1,00	0,94	0,98	0,76	0,80	0,70
Belgique	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
France	5,22	5,05	4,47	4,97	5,22	5,06	4,37	4,95	4,11	4,80	4,00	4,65
Italie	0,14	0,15	0,15	0,12	0,12	0,14	0,14	0,14	0,14	0,11	0,10	0,11
Luxembourg	0,43	0,47	0,48	0,44	0,42	0,36	0,39	0,37	0,41	0,39	0,42	0,43
Communauté	6,93	6,80	6,22	6,60	6,76	6,55	5,91	6,38	6,65	6,07	5,33	5,9

(¹) Chiffres provisoires.

F — Coke

La mise au mille de coke dans les hauts fourneaux a, par suite de l'augmentation de la consommation spécifique d'agglomérés fortement baissé au 2^e trimestre 1963, où elle n'atteint plus que 767 kg par tonne de fonte contre 816 kg au 2^e trimestre 1962 et 854 kg au 2^e trimestre 1961. Compte tenu de nouveaux progrès de l'agglomération, on escompte au 4^e trimestre une *consommation*

spécifique d'environ 755 kg par tonne, conduisant à des *besoins pour les hauts fourneaux* de 10,25 millions de tonnes. La consommation dans les *agglomérations* augmenterait à 0,85 million de tonnes et l'on devrait compter comme les années précédentes avec une consommation d'environ 0,25 million de tonnes pour les *autres usages*.

Ces besoins totaux de 11,35 millions de tonnes seront facilement couverts par les livraisons.

TABLEAU IV

Consommation totale de coke

(en millions de tonnes)

Pays	1961				1962				1963			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III (¹)	IV Prévisions
Allemagne (R. F.)	5,80	5,66	5,21	5,31	5,16	5,08	5,18	4,93	4,70	4,44	4,60	4,65
Belgique	1,14	1,54	1,50	1,46	1,45	1,47	1,41	1,44	1,46	1,40	1,40	1,4
France	3,83	3,68	3,49	3,69	3,54	3,44	3,23	3,52	3,43	3,49	3,10	3,35
Italie	0,55	0,56	0,57	0,59	0,59	0,62	0,71	0,70	0,68	0,68	0,70	0,72
Luxembourg	1,02	1,03	1,03	1,01	1,00	0,94	0,96	0,98	0,92	0,90	0,90	0,93
Pays-Bas	0,29	0,30	0,26	0,29	0,29	0,26	0,31	0,30	0,24	0,31	0,3	0,3
Communauté	12,63	12,77	12,52	12,35	12,03	11,81	11,80	11,65	11,37	11,22	11,00	11,35

(¹) Chiffres provisoires.

**Prévisions des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques
et en matières premières nécessaires à leur fabrication**

Quatrième trimestre 1963

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT		D — AGGLOMÉRÉS DE MINÉRAI	
1. Consommation réelle	17,25	28. Production/consommation	13,3
2. Accroissement technique des stocks ⁽¹⁾	0,15		
3. Réduction des stocks ⁽¹⁾	— 0,6		
4. Exportation	3,4		
5. Besoins totaux	<u>19,2</u>		
6. Production d'acier brut	18,9		
7. Consommation de ferraille dans les lami- noirs	0,05 ⁽⁴⁾	E — MINÉRAI DE FER (en fer contenu)	
8. Importation	1,25	29. Consommation dans les hauts fourneaux et agglomérations	10,8
9. Ressources totales	<u>19,2</u>	30. Consommation dans les aciéries	0,25
		31. Exportation	0,05
		32. Besoins totaux	<u>11,10</u>
B — FERRAILLE ⁽²⁾		33. Production	5,90
10. Consommation dans les aciéries	8,05	34. Importation	5,20
11. Consommation dans les hauts fourneaux	0,55	35. Réduction des stocks aux mines et usines	—
12. Consommation de ferraille dans les lami- noirs	0,07	36. Ressources totales	<u>11,10</u>
13. Exportation	0,05		
14. Besoins totaux	<u>8,72</u>		
15. Ressources propres des usines	5,00	F — COKE	
16. Achats intérieurs nets ⁽³⁾	3,00	37. Consommation dans les hauts fourneaux	10,25
17. Importation	0,67	38. Consommation dans les agglomérations	0,85
18. Réduction des stocks aux usines	0,05	39. Autres usages	0,25
19. Ressources totales	<u>8,72</u>	40. Besoins totaux	<u>11,35</u>
		41. Livraisons à l'industrie sidérurgique	11,35
C — FONTE		42. Réduction des stocks	—
20. Consommation dans les aciéries	12,8	43. Ressources totales	<u>11,35</u>
21. A la disposition des fonderies	1,0		
22. Exportation	0,15		
23. Augmentation des stocks	—		
24. Besoins totaux	<u>13,95</u>		
25. Production	13,6		
26. Importation	0,35		
27. Ressources totales	<u>13,95</u>		

⁽¹⁾ Stocks des producteurs, négociants et utilisateurs.

⁽²⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources propres des fonderies d'acier indépendantes (v. *Journal officiel de la Communauté européenne du charbon et de l'acier* du 25 janvier 1958).

⁽³⁾ Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines de la Communauté.

⁽⁴⁾ Chiffre arrondi.

VIENT DE PARAÎTRE :

SIXIÈME RAPPORT GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ DE LA C.E.E.

La Commission de la Communauté économique européenne vient de faire paraître l'édition imprimée du *Sixième Rapport général sur l'activité de la Communauté*.

Ce document de 356 pages couvre la période du 1^{er} mai 1962 au 31 mars 1963. Précédé d'une introduction décrivant les succès enregistrés et les problèmes affrontés durant cette période, le Sixième Rapport comporte six chapitres :

- le programme d'action;
- l'établissement du marché commun (la libre circulation des marchandises, la libre circulation des personnes, des services et des capitaux, la concurrence, l'interpénétration des marchés);
- vers une politique commune (la politique économique, la politique agricole commune, la politique commune des transports, la politique sociale);
- la Communauté et les pays en voie de développement (la convention d'association avec les E.A.M.A. et l'activité poursuivie dans le cadre du premier régime d'association, l'action générale en faveur du développement);
- les relations extérieures (l'association de la Grèce, la Communauté et les autres pays européens, la Communauté dans le monde, les relations avec les organisations internationales);
- la vie des institutions (les institutions et les organes de la Communauté, la coopération entre les exécutifs européens, l'administration interne de la Communauté).

Le rapport est publié dans les quatre langues officielles de la Communauté et en anglais.

Prix de vente : FB 75,—; FF 7,50.

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par « H. M. Stationery Office », P. O. Box 569, London SE. 1.

VIENT DE PARAÎTRE :

Deuxième mise à jour de la deuxième édition du répertoire des organisations agricoles non gouvernementales groupées dans le cadre de la C.E.E.

Cette publication comporte les modifications survenues dans les organisations existantes et l'inclusion d'organisations groupées à l'échelon de la C.E.E. nouvellement créées.

Elle paraîtra semestriellement et sera adressée régulièrement et à titre gratuit, à tout acquéreur d'un répertoire ayant retourné le talon de la carte « Vient de paraître » annexé à ce dernier.

Les commandes de ce répertoire doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués au dos de la couverture.

Son prix de vente s'élève à FB 150,— (FF 15,—).

